

## TOUJOURS PAS D'ÉGALITÉ FEMMES/HOMMES

### DANS LA FONCTION PUBLIQUE

La CGT présente ses propositions/exigences à la mission diligentée par le Premier Ministre

Le 1er juillet 2016, le Premier ministre a missionné la députée Mme Descamps-Crosnier sur l'inégalité de rémunération entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique. S'il précise que l'égalité est une priorité pour le gouvernement, il admet que les

inégalités existent et persistent, tant dans le déroulement des carrières professionnelles qu'en matière de rémunérations et de pensions.

La CGT Fonction publique ne cesse de dénoncer ces inégalités et de porter des revendications pour atteindre l'égalité salariale entre les femmes et les hommes. La Fonction Publique doit être exemplaire en la matière.

La CGT Fonction publique a souhaité rencontrer Mme Descamps-Crosnier afin de lui apporter ses propositions et ses analyses sur le sujet. Notre délégation CGT a fait part de la non mise en oeuvre du protocole d'accord égalité

professionnelle entre les femmes et les hommes dans la Fonction publique, pourtant signé le 8 mars 2013 par toutes

les organisations syndicales. Nous avons rappelé l'importance de mettre en place des mesures pour faire appliquer la loi « à travail de valeur égal, salaire égal ». Il s'agit de supprimer les écarts salariaux entre les filières à prédominance féminine et masculine. En effet, les emplois à prédominance féminine sont sous valorisés y compris à qualification et diplômes égaux.

De plus, les dernières réformes, telles que sur les retraites, la reconnaissance de la pénibilité, les parcours professionnels, n'ont absolument pas pris en compte la dimension d'égalité femmes-hommes. Si elles détériorent les conditions de travail de toutes et tous, elles augmentent les inégalités entre femmes et hommes.

La CGT Fonction publique sera vigilante sur le rapport rendu en fin d'année et sera force de propositions afin de supprimer définitivement les inégalités entre les femmes et les hommes.

Montreuil, le 20 septembre 2016



## Bulletin de contact et de syndicalisation



NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Email : .....

CGT Centre Hospitalier d'Avignon - 305 rue Raoul Follereau 84902 Avignon cedex 9  
syndicatcgt@ch-avignon.fr - Tel: 0432753328

# NOVEMBRE

# 2016

# LA CGT

## LE JOURNAL DE LA CGT DU CENTRE HOSPITALIER D'AVIGNON

### IL Y A URGENCES!!!

#### EDITO :

La rentrée 2016 place le gouvernement et sa politique de santé désastreuse face à ses responsabilités. La colère ne cesse de grandir partout en France dans les hôpitaux. Peut importe son statut ou sa catégorie, tous les professionnels de santé sont unanimes pour dénoncer des conditions de travail et d'exercice difficiles voire désastreuses. Certains même sont aller jusqu'à se donner la mort.

#### Il y a urgences pour notre système de santé!

Comment pouvons-nous prétendre améliorer la qualité des soins en fermant des lits d'hospitalisations et en supprimant des postes? Personne ne peut plus se cacher et mener une politique d'autruche.

Nous sommes tous concernés. Ensemble, directeurs, encadrants, médecins, soignants, techniques, administratifs nous devons lutter contre le fatalisme individuel ou catégoriel et penser et vouloir notre hôpital de demain.

Pour la CGT toujours à l'initiative de l'action et toujours force de propositions, cela passe d'abord par une grande journée d'action et de mobilisation le 8 novembre.

Financement de la sécurité sociale, loi santé, loi HPST... Tout doit être remis à plat et rediscuté dans l'intérêt collectif tant des usagers que des agents.

Comme le dit Stéphane Hessel dans son livre *Indignez-vous* :

"Il nous appartient de veiller tous ensemble à ce que notre société reste une société dont nous soyons fiers : pas cette société des sans-papiers, des expulsions, des soupçons à l'égard des immigrés, pas cette société où l'on remet en cause les retraites, les acquis de la Sécurité sociale, pas cette société où les médias sont entre les mains des nantis, toutes choses que nous aurions refusé de cautionner, si nous avions été les véritables héritiers du Conseil National de la Résistance."

Rémi Haon



GRANDE JOURNEE D'ACTION LE 8 NOVEMBRE

## **CONDITIONS DE TRAVAIL : OU EST NOTRE LIMITE ?**

Les décisions politiques d'économies dans le domaine de la santé entraînent des conditions de travail de plus en plus désastreuses pour des personnels de plus en plus épuisés-e-s.

### **De l'épuisement professionnel à l'effondrement professionnel, il y a qu'un pas.**

Les récents suicides dans nos professions démontrent dramatiquement le mal être que certains pensent insurmontable. Il est hors de question de faire de ces suicides un exemple où une récupération malvenue mais plutôt, par respect pour ces professionnels-le-s et leur famille, le point de départ d'une réflexion profonde sur nos conditions de travail.

Pour la CGT, cette analyse doit être collective. Ensemble, directeurs, encadrants, médecins, soignants, techniques, administratifs nous devons lutter contre le fatalisme individuel ou catégoriel et penser et vouloir l'hôpital de demain.

### **Aujourd'hui nos conditions de travail ce sont :**

- ⇒ *Des journées de travail intenses avec des effectifs réduits,*
- ⇒ *Des Comptes-épargne temps qui explosent : une charge de travail accrue et le volume d'heures supplémentaires qui va avec, un nombre croissant de congés ou de récupération non pris, les retours sur repos, les appels au domicile...*
- ⇒ *L'impossibilité de respecter un week-end sur 2 de repos réglementaire par manque d'effectifs,*
- ⇒ *Des salaires déconnectés de la reconnaissance de nos qualifications, des actes que nous prodiguons et des risques qu'ils induisent,*
- ⇒ *L'appauvrissement des plages de réflexion collectives sur le contenu professionnel qui veut nous orienter vers une conception productiviste et marchande du «prendre soin»,*
- ⇒ *La complexité du travail augmentée avec la polyvalence qui risque d'être accrue avec la mise en place des GHT, la suppléance et les glissements de tâches,*
- ⇒ *De plus en plus de difficultés de concilier vie professionnelle /vie personnelle,*
- ⇒ *La pression temporelle avec des horaires atypiques, le travail de nuit, en 3/8 ou 2/12, en 5/8.*

### **VICTOIRE AUX UME**

Les personnels des urgences mères-enfants, soutenus par la CGT, se sont mobilisés-e-s pour exiger des renforts auxquels ils avaient droit.

Chaque année, l'activité augmente et les effectifs stagnent. Pour faire face à l'hiver qui approche, les personnels ont obtenu un renfort D'AP 7 jours sur 7.

La CGT se félicite de voir que lorsque les personnels se mobilisent avec des revendications légitimes, la direction n'a d'autre choix que de se rendre à l'évidence et mettre en place des renforts en personnels.

⇒ *Le travail en 12 heures imposé pour faire des économies de personnel,*

⇒ *Le sentiment de ne pas avoir assez de temps pour faire son travail,*

⇒ *Une perte d'autonomie et des marges de manœuvres réduites, des procédures qui se suivent et qui peuvent aller à l'encontre d'un travail efficace, au plus près du travail réel,*

⇒ *Des fusions, des mutualisations qui sont rarement travaillées en amont avec les personnels concernés les laissent dans une incertitude, voire une angoisse de leur devenir professionnel,*

Tout ceci favorise l'augmentation des conflits de valeur qui est une dimension très importante dans notre secteur, avec le sentiment de mal faire son travail. Le travail empêché tant quantitatif que qualitatif est la cause principale de découragement des personnels.

Madame la Ministre,

Vous n'avez pas souhaité rencontrer les organisations syndicales représentatives siégeant au Conseil Supérieur de la Fonction Publique Hospitalière depuis le 26 juin 2012 et vous avez à nouveau brillé par votre absence ce 28 septembre 2016. Nous avons décidé de vous écrire cette lettre ouverte. A notre déception s'est substituée la colère.

Alors que des projets de décrets visant divers statuts particuliers de la Fonction Publique Hospitalière étaient présentés, notre organisation a demandé à corriger, à cette occasion, plusieurs injustices faites aux personnels de catégorie C. Bien que nos explications aient été poliment écoutées par les représentants de l'administration et bien que nos propositions aient reçu le soutien large sinon unanime des autres organisations syndicales siégeant au CSFPH, on oppose une fin de non-recevoir systématique à toutes nos demandes, au motif que les consignes politiques sont de se limiter «uniquement à PPCR, rien qu'à PPCR». Face aux enjeux de notre temps, on ne peut entendre que toute idée avancée pour le progrès social des agents soit écartée sans un examen sérieux et politique. D'autant que vous savez pertinemment que PPCR n'a recueilli que la signature d'une minorité d'organisations syndicales. L'application indépassable de ce cadre qui empêche toute discussion et qui abolit toutes les spécificités de la FPH constitue un blocage majeur qui verrouille tout dialogue social.

Les agents hospitaliers, garants en partie de la cohésion sociale en cette période trouble où les fondements de notre République sont menacés, et où une crise économique sans précédent continue à impacter les populations les plus fragiles, ne comprennent plus votre double discours. Au lendemain des attentats, vous saluiez avec force de louanges la mobilisation exceptionnelle des agents et lorsqu'ils expriment leur souffrance, par des actes parfois extrêmes comme nous l'avons vu dans l'actualité récente, quand ils subissent des réorganisations sans précédent du fait de la mise en place de la Loi Santé, vous opposez une fin de non-recevoir à toutes leurs légitimes demandes.

Que d'espoirs vous aurez déçus au cours de votre mandat quinquennal à la tête de ce ministère! Mais après la déception vient la colère face à ce qui n'est plus considéré que comme du mépris et une absence de sens politique dans un contexte d'austérité aveugle. Le dogme de l'austérité nous conduit droit dans le mur. Il est plus que tant d'écouter les professionnels qui ne savent plus comment vous le dire. Personnels soignants, techniques, ouvriers, administratifs des catégories A, B et C, mais aussi personnels médicaux et même plus largement encore les salarié.e.s du privé (notamment les professionnels du travail social) se mobilisent sans relâche, sous vos fenêtres, mais vous restez sourde à leurs attentes. Pire, vous organisez en catimini un hold-up sur les fonds dédiés à la formation professionnelle,

un salaire différé destiné à permettre l'amélioration des connaissances, mais aussi la promotion professionnelle et sociale. Ce rapt est inadmissible. Alors que vous annoncez à corps et à cris que les comptes sociaux sont rétablis, vous spoliez en douce les personnels pour assurer cet équilibre. Votre double discours est insupportable, car l'équilibre des comptes se fait sur le dos des agents et des usagers du service public.

Votre mandat quinquennal n'est pas celui du redressement des comptes sociaux, mais celui de la grande saignée des hôpitaux et établissements sociaux et médico-sociaux, de la casse du service public et du travail social. Nous vous invitons à revoir profondément vos orientations à l'occasion du PLFSS qui sera voté cet automne. Augmentez nos salaires, nos effectifs, nos droits sociaux et nos statuts, titularisez les contractuels car tous les agents hospitaliers sont au service de la cohésion sociale et du progrès humain. Pour financer ces mesures, il suffirait d'annuler à peine 10 % des exonérations sociales faites aux entreprises, alors que celles-ci n'ont ni embauché, ni augmenté les salaires, malgré les cadeaux sans précédent faits par le gouvernement depuis 2012. Le vrai pacte de responsabilité, c'est celui qui se met au service du peuple, des personnes malades ou des

fragiles et non un pacte au service des intérêts économiques du patronat.

La Fédération Santé et Action Sociale a décidé, avec d'autres organisations syndicales, de faire un appel à une grève massive dans les hôpitaux et les établissements sociaux et médico-sociaux, le 8 novembre prochain. Entre temps, nous entendons obtenir des réponses concrètes aux préoccupations des agents de la FPH. Aujourd'hui, nous avons atteint le degré zéro du dialogue

social et nous avons jugé indispensable d'en avertir chaque agent, d'où cette lettre ouverte. Au delà de votre omniprésence médiatique

pour expliquer que tout va mieux, il est indispensable que chacun sache la vérité et les blocages dont vous êtes responsable.

Veillez agréer, Madame la Ministre, nos salutations les plus cordiales.

Mireille STIVALA

Secrétaire Générale de la Fédération de la Santé et de l'Action Sociale







Marisol Touraine enterre  
le modèle social français

## LES CONTRE-VÉRITÉS DE MARISOL TOURAINNE SUR LES COMPTES DE LA SÉCU

**L**es propos de la Ministre de la santé et des affaires sociales concernant la disparition du « trou de la Sécurité Sociale » et les comptes annoncés sont indignes au vu de la situation. La soi-disante bonne santé financière retrouvée s'est traduite par une détérioration du système de soins sans précédent. Le vrai bilan du quinquennat pour un gouvernement, dit socialiste, se présente par :

- la réduction de l'offre de soins sur le territoire,
- la réduction des effectifs,
- la réduction du taux de remboursement des dépenses de santé,
- la détérioration des conditions de travail des personnels, forcés de faire face à une charge de travail croissante.

Le déséquilibre des comptes provient principalement des exonérations accordées aux entreprises qui constituent autant de recettes en moins pour la Sécurité Sociale. Durant cinq ans, l'équilibre des comptes s'est fait sur le dos des usagers, des patient.e.s et des salarié.e.s.

Depuis longtemps, la CGT de la Santé et de l'Action Sociale réclame la suppression de la taxe sur les salaires dans les hôpitaux (comme en bénéficient les entreprises privées = 13,6 % du montant des salaires), l'exonération de la TVA sur les investissements (comme en bénéficient les entreprises privées) et la possibilité de pouvoir emprunter à taux Zéro à la Caisse des dépôts et consignations.

Ces mesures permettraient de compenser des embauches nécessaires pour redonner à l'ensemble de la population un accès aux soins sur tout le territoire, une offre de soins à la hauteur des besoins.

En même temps, il semblerait que le gouvernement veuille « capter » les fonds de l'ANFH, du FEH et de la CNSA (autour de 480 millions d'euros) pour les réinjecter dans le financement des hôpitaux. Prétendre financer des investissements nouveaux et « l'augmentation des salaires » (+ 1.2 % en 6 mois = 5 € par mois pour un.e ASH...) relève de la malhonnêteté intellectuelle.

La remise en cause du droit à la formation continue, mais aussi l'amputation du salaire différé des hospitaliers, pour ne donner que quelques miettes salariales, l'augmentation de salaire (du point d'indice) des fonctionnaires hospitaliers ne sont en fait qu'un gros mensonge, pour encore diviser le public et le privé.

Une fois toutes ces sommes déduites, l'ONDAM annoncé s'avère nettement moindre qu'annoncé par la Ministre.

Ce n'est pas en affirmant que « tout va mieux » que c'est le cas.

Les méthodes de management qui découlent des réformes voulues par la ministre font leurs ravages et aboutissent à une vague sans précédent de suicides chez les personnels hospitaliers.

**LA CGT SANTÉ ET ACTION SOCIALE DÉNONCE UN GLISSEMENT SUR UN SYSTÈME SOCIAL « LOW COST », DONT LES ÉQUILIBRES NE SONT ASSURÉS QUE PAR DES COUPS DE RABOT SUR LES AGENT.E.S ET SALARIÉ.E.S ET LES PLUS VULNÉRABLES DE NOS CONCITOYENNE.S, QUI NE SOIGNENT PLUS OU MAL. NOTRE PAYS POSSÈDE LES MOYENS DE FINANCER UN GRAND SERVICE PUBLIC DE SANTÉ ET D'ACTION SOCIALE, À CONDITION DE REMETTRE EN CAUSE LA POLITIQUE D'EXONÉRATIONS SOCIALES (200 MILLIARDS PAR AN POUR UN « TROU DE LA SÉCU » DE 6,9 MILLIARDS L'ANNÉE DERNIÈRE) AUX ENTREPRISES. IL S'AGIT DE VOLONTÉ POLITIQUE, NOUS SOMMES LOIN DU COMPTE.**

Fédération CGT Santé et Action Sociale - 03/16 - Ne pas jeter sur la voie publique.

Nous devons remettre la notion de qualité des soins et de la satisfaction du travail bien fait au cœur de nos professions !

### Propositions immédiates locales

- Arrêt immédiat du CREF (suppression de 130 postes) dans notre hôpital,
- Augmentation de la masse salariale à hauteur de la moyenne nationale (62% à Avignon, 66% national) cela représente 250 postes,
- Titularisation de tous les emplois précaires,
- Arrêt de la prolifération des 12h dans un but d'économies de personnels,
- Respect de la réglementation sur les repos du dimanche,
- Renforcement des pools de remplacement,
- Création de pool court et long pour réduire les frais de remplacements,
- Ouverture pérennisée de l'unité saisonnière de gériatrie.

### Propositions à moyen et long terme locales

- Une réflexion pluridisciplinaire sur la qualité des soins,
- Mise en place d'analyse de pratiques, professionnelles dans tous les services,
- Une vraie réflexion sur le temps et les organisations de travail dans le respect de la réglementation,
- Une réflexion sur les temps de relève qui sont mis à mal dans les services,
- Agrandissement de la crèche et augmentation du nombre de places pour les personnels,
- La signature d'un protocole d'accord local sur l'égalité professionnelle femme/homme,
- La prise en considération des risques psychosociaux.

### Propositions à moyen et long terme nationales

- La reconnaissance de la pénibilité,
- Supprimer la taxe sur les salaires qui permettrait de créer 75 000 emplois dans les hôpitaux publics sans toucher aux « grands équilibres »,
- Abrogation des ordres professionnels,
- Abrogation des lois HPST et santé,
- Une réflexion sur l'offre de soins faite à la population,
- La récupération des spécialités lucratives par le public.

Nous ne voulons plus de félicitations ou de condoléances, nous voulons du concret, et cela passe par la création d'emplois.

## L'ensemble des personnels hospitaliers est en souffrance

La satisfaction des revendications ne peut passer que par des luttes convergentes pour exiger du gouvernement qu'il prenne en compte la dégradation de notre système de santé qui est douloureusement vécue, tant par les professionnels que par la population.

Ce sont ces exigences que la CGT portera le 8 novembre 2016 par la grève et la manifestation partout en France pour dire qu'une autre politique de santé et d'action sociale est

## Appel à rassemblement des personnels le 8 novembre 2016 à 9h devant le Centre Hospitalier d'Avignon

A 11h : Opération escargot jusqu'au CH Montfavet pour un pique-nique de lutte



## MEDECINS HOSPITALIERS : QUELLE ATTRACTIVITE POUR L'HÔPITAL PUBLIC ?

Les décisions ministérielles d'économies dans le domaine de la santé entraînent des conditions de travail de plus en plus désastreuses pour des médecins de plus en plus épuisés.

### Comment alors rester attractif et répondre aux besoins de recrutements dans les hôpitaux ?

La crise de recrutement des médecins dans un nombre croissant de spécialités, couplée à des prévisions de départ en retraite massifs, font craindre le pire dans les hôpitaux publics.

En effet, aujourd'hui l'accès aux soins devient de plus en plus difficile pour de nombreux patients avec la disparition de certaines activités, en particulier dans les hôpitaux de proximité, du fait de l'incapacité des établissements à recruter faute de médecins disponibles et/ou souhaitant y exercer.

Des services essentiels qu'il est inenvisageable de fermer, comme les urgences, n'ont pu assurer ces derniers mois la continuité du service public qu'au prix de « bricolages » qui ne pourront pas durer très longtemps.

### Le pire est à craindre dès cet hiver, sans parler de l'été prochain.

Face à cette situation, la colère est grande chez les praticiens du fait de l'incurie des pouvoirs publics, dont le seul objectif est l'équilibre des comptes de la sécurité sociale au mépris de la réponse aux besoins des populations.

Des mesures immédiates, à moyen et à long terme sont nécessaires. Elles ne peuvent pas être limitées à l'aménagement du temps de travail. La CGT a avancé des propositions depuis des années. Plusieurs rapports récents, dont le rapport Le Menn, ont insisté sur l'urgence de la situation et ont proposé des solutions dont certaines peuvent être mises en œuvre immédiatement.

**Encore faudrait-il une volonté politique de la Ministre de la santé pour bousculer certains lobbies et le déblocage de moyens supplémentaires alors qu'est imposé à l'hôpital public un plan d'économie de 3 milliards qui va aggraver la situation.**

**L'ensemble des personnels hospitaliers est actuellement en souffrance, comme le montre**



**dramatiquement la multiplication des suicides. La satisfaction des revendications catégorielles ne peut passer que par des luttes convergentes pour exiger du gouvernement qu'il prenne en compte la dégradation de notre système de santé qui est douloureusement vécue, tant par les professionnels que par la population.**



### Propositions immédiates

- Mise en place d'un statut unique de médecin hospitalier, permettant un passage rapide du concours et une titularisation ; suppression des statuts précaires.
- Définition claire du temps de travail des médecins en s'appuyant sur la réglementation européenne et l'accord signé avec les urgentistes qui peut être étendu à d'autres spécialités, notamment celles à forte contrainte en termes de permanences des soins. Pour les autres services, le temps de travail doit être mesurable et encadré, pour permettre une visibilité sur les besoins en effectifs médicaux.
- Reconnaissance et valorisation des activités non cliniques
- Reconnaissance et compensation de toutes les formes de pénibilité
- Reconnaissance des heures supplémentaires payées et récupérées au choix du praticien.
- Identification des postes prioritaires par les ARS avec mise en place de programmes de recrutement pour renforcer et compléter les équipes médicales en difficulté.
- Démocratisation de la vie hospitalière avec droit de veto des équipes sur la nomination des chefs de service et des chefs de pôle.
- Protection fonctionnelle des praticiens en situation de conflit ou de harcèlement.

### Propositions à moyen terme

- Définition des besoins régionaux en nombre de postes par les ARS et contractualisation avec les facultés de médecine sur la répartition des internes par spécialité avec un plan pluriannuel pour pourvoir les postes vacants.
- Mise en place de structures de médecine ambulatoire, en lien avec les hôpitaux, pour permettre un accès au soin gradué et adapté des patients, évitant un recours par défaut et inadapté à l'hôpital, notamment aux urgences.
- Réforme du mode de choix et de formation permettant un changement de spécialité en cours de carrière.

### Propositions à long terme

- Suppression du numerus clausus.
- Formation d'un plus grand nombre de généralistes.
- Régulation de l'installation des médecins.
- Modification du mode d'exercice et de rémunération permettant un exercice mixte ville/hôpital sous un mode salarié ou de rémunération forfaitisé (donc suppression de la rémunération à l'acte et de la T2A à l'hôpital).
- Démocratisation du système tant au niveau des ARS et des structures hospitalières avec mise en place de structures élues ayant un pouvoir décisionnel et un droit de veto.

**Ce sont ces exigences que la CGT portera le 8 novembre 2016 par la grève et la manifestation partout en France pour dire qu'une autre politique de santé et d'action sociale est possible.**

